



# AFRITAC de l'Ouest

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL



## La Gazette de l'AFRITAC de l'Ouest

Parution Numéro 30 – mars 2021

### Sommaire

Vue d'ensemble .....	1
Activités par domaine.....	2
Les cours en ligne du FMI.....	20
Rapports mis en ligne sur le site sécurisé du Centre en janvier 2021.....	21
Activités à venir.....	22

### Vue d'ensemble

Ce numéro couvre les activités menées par le centre au cours du troisième trimestre (novembre 2020-janvier 2021) de l'année fiscale 2021 (AF21). AFRITAC de l'Ouest continue d'apporter son appui à ses pays membres à distance eu égard à la crise sanitaire actuelle.

La période couverte a été marquée par le bilan à mi-parcours de l'exécution du programme de travail de l'AF 2021. Ce bilan montre que le Centre a conduit 46 missions et webinaires sur 75 prévus dans le programme initial pour le premier semestre, soit un taux d'exécution de 61%. Pour ce qui est des actions de formation, 11 webinaires ont été conduits à distance au niveau régional dans les domaines de la gestion de la dette et du développement des marchés financiers, de la gestion des dépenses publiques, des statistiques du secteur réel et de l'analyse macro-budgétaire. Ces actions de formation sont des activités nouvelles en réponse aux demandes des pays. Ces webinaires sont une réponse directe à la crise sanitaire et ont permis aux pays membres de l'AFRITAC de l'Ouest de mieux préparer leurs réponses aux défis de cette crise. Ces activités ont porté entre autres sur les défis liés à la pandémie dans la compilation des statistiques, la gestion de la trésorerie et de la dette en période de pandémie et les outils budgétaires en réponse à la pandémie.

Concernant les nouvelles du personnel, M. Jean-Charles Normand, nouveau conseiller résident en supervision bancaire, a rejoint l'équipe de l'AFRITAC de l'Ouest. Inspecteur général, [M. NORMAND](#) a une expérience de plus de trente ans au sein de la Banque de France, tout d'abord dans des directions de support (budget, comptabilité) puis à l'audit interne et dans des fonctions relatives au contrôle prudentiel. Depuis 2004, il est chef de missions de contrôle sur place, intervenant pour le



compte de l'ACPR ou de la BCE auprès, notamment, des principaux établissements bancaires français mais également de compagnies d'assurances.

Ce numéro contient également un encadré sur les challenges fiscaux liés à la crise sanitaire actuelle.

### *Activités par domaine*

#### **Administration douanière**

*AFRITAC appuie les autorités douanières à améliorer la gestion du risque et la sélectivité des contrôles, la maîtrise de la base taxable à l'importation, la dématérialisation afin de sécuriser et simplifier la chaîne de dédouanement et le renforcement du contrôle et du suivi des régimes d'exonération et suspensifs.*

#### **Conseiller résident en administration douanière**



Avant son arrivée à l'AFRITAC de l'Ouest en septembre 2019, M. Ahmed Boilil a été conseiller résident en techniques douanières au Togo dans le cadre d'un projet BAD. Il a été également conseiller résident en administration douanière à l'AFRITAC de l'ouest de janvier 2009 à décembre 2012. Auparavant il a été Directeur général adjoint des douanes en Mauritanie.

#### **Mali – Renforcement de la mise en œuvre de la procédure automatisée de dédouanement des marchandises du 23 novembre au 11 décembre 2020.**

Les travaux ont permis d'évaluer l'état d'avancement de la mise en application de l'instruction-cadre sur la procédure de dédouanement automatisé et à en relancer le processus en proposant des mesures concrètes à court et moyen terme, ainsi qu'un plan d'actions adapté. Le constat est qu'en dépit de quelques avancées, le processus de mise en application de l'instruction-cadre est à l'arrêt et que nombre des préalables requis restent à engager ou à finaliser. En matière de dédouanement, des progrès sont observés dans la qualité des certificats de visite, systématiquement implémentés dans SYDONIA World. Même si des améliorations et une efficacité accrue peuvent être encore attendues, quelques avancées sont notées dans le suivi et l'apurement des déclarations « régimes suspensifs » avec la mise en place d'une section de suivi des engagements au bureau des régimes économiques et l'utilisation des états SYDONIA World dédiés. Une action doit être menée pour promouvoir mais aussi imposer et systématiser le paiement électronique des droits et taxes.

#### **Mauritanie – Gestion des risques automatisée pour la sélectivité des contrôles en première ligne du 7-18 décembre 2020.**

La mission était destinée à faire un état des lieux en matière de sélectivité afin d'évaluer les prérequis à la mise en œuvre d'un système de gestion des risques automatisée pour la sélectivité des contrôles. Elle a permis de noter que les structures fonctionnelles sont à mettre en place car il n'existe aucun organe ayant en charge le suivi de la sélectivité des contrôles, qu'il s'agisse de la définition, de l'évaluation ou de la mise à jour des règles de sélectivité. La sélectivité des contrôles est pratiquement

inexistante. L'analyse des certificats de visite actuelle ne permet pas de faire la distinction entre déclarations « contrôlées physiquement et conformes » avec celle « non contrôlées physiquement ». Le module contentieux mis en production dans SYDONIA World est très peu utilisé. La mission recommande de rendre bloquant le remplissage du module contentieux. Il est apparu que l'absence de ressources en analyse et exploitation de données représente une difficulté majeure pour l'adoption de la gestion des risques pour la sélectivité des contrôles. Ce déficit doit impérativement et de toute urgence être comblé. Cette fonction est essentielle pour contribuer à détecter les schémas de fraude potentiels, définir et mettre à jour les profils de risque et évaluer l'efficacité de la sélectivité, des contrôles, et de l'ensemble des opérations de dédouanement. La mission a proposé une organisation en matière de gestion des risques et de sélectivité des contrôles qui repose sur la création de deux comités. Un Comité technique est en charge de la partie technique du projet de gestion automatisée des risques, qu'il s'agisse du suivi informatique ou de l'analyse des données. Il agit sous la direction du comité de pilotage de la gestion des risques, qui a une vue panoramique sur la gestion des risques.

### **Sénégal – renforcement de la fonction de contrôle après dédouanement 19 au 30 octobre 2020.**

La mission visait à renforcer les capacités de la Direction du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DRED) dans l'exercice de ses prérogatives en matière de contrôle après dédouanement (CAD) ainsi que dans l'utilisation des résultats des analyses des données miroir comme support à la sélectivité des contrôles. Les travaux ont permis de noter que le dispositif de contrôle douanier en place répond aux standards déterminés par l'Organisation mondiale des douanes. Toutefois, d'importants besoins de formation pour renforcer les capacités des auditeurs restent à satisfaire. Il s'agira pour les douanes sénégalaises d'aboutir à la mise sur place d'un groupe d'auditeurs ex-post de manière à optimiser la préparation, la réalisation et les suites des contrôles a posteriori. Pour ce faire un ensemble de formations additionnelles dont le besoin se fait sentir fréquemment ont été identifiées. Les responsables de la DRED ont manifesté leur intérêt de doter les services d'un manuel de procédure de contrôle après dédouanement afin de mieux encadrer les enquêtes en entreprises. Un projet de guide était en cours d'élaboration avant la présente mission dont une monture a fait l'objet de partage. Tous les outils informatiques d'aide à la décision ne sont pas encore totalement déployés. L'administration douanière avait consenti d'importants efforts dans le développement de ces outils indispensables pour appuyer les services opérationnels. Malheureusement ils n'ont pas encore été utilisés (VALOREM, certificat de contrôle, GRED) par les agents.

### **Sénégal – Participation au lancement de la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme du 11 au 26 janvier 2021.**

La mission a proposé des mesures détaillées pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme dans chacun de ses domaines clés (gouvernance, politique fiscale, administration fiscale, administration des douanes, collaboration fiscale / douanière, cadre juridique et réglementaire). Ces propositions ont été rédigées sous forme d'observations et de suggestions, étant donné la forte appropriation de la stratégie par les autorités.

### **Guinée-Bissau – Participation à la mission de suivi du département de finances publiques avec un accent sur la préparation et la planification des priorités de réformes du 26 au 27 novembre 2020.**

Les objectifs de cette mission étaient de: (i) définir les objectifs critiques à atteindre grâce à l'adoption d'une législation douanière moderne; (ii) utiliser la législation douanière existante de la CEDEAO et de l'UEMOA comme base du nouveau code des douanes; (iii) examiner avec l'administration des douanes la structure et le contenu recommandés pour le code avec la direction des douanes; (iv) discuter des prochaines étapes, et (v) examiner l'état de mise en œuvre des recommandations 2018 et 2019, discuter et finaliser avec l'administration des douanes le cadre logique ou le projet régional triennal.

## Administration fiscale

*L'AFRITAC de l'Ouest concentre son appui sur l'amélioration de la gestion du risque et le renforcement des principales fonctions de l'administration fiscale.*

### **Conseiller résident en administration fiscale**



**M. Nicolas Hiol** soutient depuis 2017 les administrations fiscales de la Guinée, du Niger et du Togo. En tant que membre du panel d'experts du FMI, il avait déjà eu l'occasion de mener différentes missions d'assistance technique dans la sous-région, au Burkina Faso, en Guinée et en Mauritanie.

### **Guinée - Sécurisation de l'implémentation du projet d'informatisation de la Direction Nationale des Impôts (DNI) du 04 au 15 janvier 2021**

La mission a été conduite conjointement par le Département des finances publiques du FMI (FAD) et l'AFRITAC de l'Ouest. Elle constituait la deuxième mission du genre depuis le début de l'année fiscale 2020/2021 et s'inscrivait dans le cadre de l'approche rénovée d'assistance technique proposée aux autorités en mai 2020, eu égard aux restrictions imposées par la Covid 19. Ses objectifs sont: (i) consolider la gouvernance du projet d'informatisation, (ii) accompagner la montée en puissance des téléprocédures, (iii) soutenir la conception du module de gestion (lot 2) et (iv) contribuer à la préparation de la migration des restes à recouvrer (RAR). La mission a salué la mise en service des téléprocédures depuis septembre 2020 et qui comptent déjà près de 800 adhérents pour des paiements de 580 milliards de GNF<sup>1</sup>. Cependant, de nombreux défis restent à surmonter pour réussir la transformation digitale de la DNI et atteindre en 2021 l'objectif de 15 % de pression fiscale affiché par les autorités. Parmi les contraintes, on peut citer notamment une gouvernance du projet encore informelle, l'absence de plan d'actions, une communication limitée et des équipements insuffisants. En termes d'appui, une décision organisant les instances de pilotage du projet de digitalisation et une Matrice des responsabilités ont été proposées au Ministre du Budget. Le dossier de conception générale du lot 2 a été enrichi et plusieurs notes encadrant les téléprocédures et l'assainissement des RAR ont été préparées. Enfin, des concertations ont été organisées avec l'UE et la BAD<sup>2</sup> pour améliorer la coordination entre les partenaires techniques et financiers.

<sup>1</sup> Soit 56,8 millions de dollars US ; 1 USD = 10 208,26 GNF

<sup>2</sup> UE= Union Européenne ; BAD = Banque Africaine de Développement

## Togo – Renforcement de la surveillance des grandes entreprises gérées par l'Office Togolais des Recettes (OTR) du 11 au 22 janvier 2021

La mission s'inscrivait dans le cadre d'une demande d'assistance technique relative au contrôle fiscal des secteurs spécifiques<sup>3</sup>, adressée au FMI en Juin 2020 par l'OTR pour faire face aux conséquences de la Covid 19. Son objectif était de compléter au préalable le cadre normatif actuel, en ciblant les dispositions ayant un impact direct sur l'efficacité du contrôle fiscal des grandes entreprises et l'environnement fiscal des affaires au Togo. En effet, malgré les évolutions législatives récentes, les entreprises ne disposent pas d'une doctrine administrative facilitant la déclaration de certaines transactions spécifiques, notamment celles présentant des risques de prix de transfert, ce qui est source d'insécurité juridique et de contentieux récurrents. Pour corriger cette insuffisance, la mission a d'abord procédé à une revue de la législation sur la fiscalité internationale et à des entretiens avec les services, ce qui a permis de mettre en évidence les enjeux pratiques que rencontrent les inspecteurs et les grandes entreprises lors des contrôles fiscaux dans ce domaine. Sur cette base, un projet de circulaire proposant aux contribuables des conseils pratiques en vue de la détermination des prix à déclarer à l'OTR au titre de leurs transactions intra-groupes a ensuite été rédigé. Le projet a enfin été complété par des spécimens de formulaires de déclarations spécifiques prescrites par la législation fiscale pour ce type de transaction, ainsi qu'un calendrier d'adoption tenant compte des consultations indispensables avec les entreprises.

### **Conseiller résident en administration fiscale**



**M. Michel Bua** a une longue expérience dans le contrôle fiscal où il a occupé différentes fonctions. Avant de rejoindre le département des finances publiques du Fonds Monétaire international, Michel Bua a travaillé pour le Ministère français des finances et celui des Affaires étrangères.

## Sénégal - Rédaction d'une note méthodologique sur le contrôle fiscal des entreprises de télécommunications du 17 au 30 novembre 2020.

La rédaction de notes méthodologiques sur le contrôle fiscal des entreprises de trois secteurs éminemment stratégiques pour l'économie sénégalaise que sont les assurances, les banques et les télécommunications répond à une commande du Directeur général des Impôts et des Domaines en vue d'aider les services de la DGID chargés du contrôle des grandes entreprises de ces secteurs à mieux maîtriser les opérations de vérifications. La rédaction de ces trois notes méthodologiques visait à :

- (i) donner une meilleure connaissance générale du fonctionnement des trois secteurs d'activités concernés ;
- (ii) renforcer les capacités techniques des agents vérificateurs ;
- (iii) constituer, en complément au guide de vérification générale, un support méthodologique pour le contrôle des secteurs concernés.

Compte tenu du contexte pandémique, la mission a principalement travaillé sous forme d'entretiens réalisés avec les services de vérifications de la DGE à travers une série de visioconférences. Elle a complété son

---

<sup>3</sup> Mines, banque, assurance, télécommunication, BTP

information par l'exploitation des réponses fournies aux différents questionnaires techniques adressés. En dépit des difficultés de communication (mauvaise qualité sonore, interruptions de connexion, réactivité limitée due aux missions à distance), les échanges ont permis aux experts d'avoir une bonne appréhension des pratiques opérées et des difficultés rencontrées permettant un riche partage d'expérience. Une présentation des principales conclusions a été effectuée au terme de la mission.

Le besoin d'améliorer l'exploitation et l'interprétation fiscale de l'information ressort comme une priorité. Avec la digitalisation qui progresse, le contrôle fiscal bénéficie désormais de sources d'informations et de recoupements plus larges qui permettent d'améliorer la qualité de la programmation des opérations de contrôle. Le principal apport de ces notes est de permettre aux vérificateurs de mieux appréhender les enjeux, les opérations, les pratiques et les domaines de progrès possibles dans le contrôle des grandes entreprises appartenant aux secteurs de l'assurance, des banques et des télécommunications. Les notes méthodologiques apportent un soutien dans l'exploitation de potentialités de redressements non utilisées jusqu'alors.

### **Sénégal – Appui au lancement de la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) du 13 au 26 janvier 2021.**

Cette importante mission conduite par le département des finances publiques du FMI (FAD), à laquelle se sont joints les conseillers douanes et impôts de l'AFRITAC de l'Ouest, avait pour objet d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT). Le Sénégal est le premier pays d'Afrique francophone à avoir adopté une stratégie de recettes à moyen terme, ce qui constitue le franchissement d'une étape essentielle dans la mobilisation des recettes. La SRMT vise à surmonter les contraintes que constitue un fonctionnement des administrations de recettes en silos en faisant de la mobilisation des recettes un objectif gouvernemental indispensable au décloisonnement des administrations en facilitant le partage et l'exploitation des informations aux fins d'élargissement de l'assiette fiscale. Cette stratégie, officiellement lancée en juillet 2020, accuse un retard dans sa mise en œuvre dans plusieurs domaines qui est essentiellement imputable à la pandémie de COVID-19. Toutefois, l'absence d'opérationnalisation de la structure en charge de la mise en œuvre de cette stratégie et les signes d'une appropriation limitée par les administrations concernées constituent un défi structurel et culturel qui doit être rapidement relevé si les autorités souhaitent atteindre un taux de pression fiscale de 20% comme le prévoit la SRMT. Seulement environ 20% des mesures ciblées pour 2020 ont été mises en œuvre à ce jour, certains résultats n'étant toutefois pas encore totalement documentés. La mission a proposé des mesures détaillées pour accélérer la mise en œuvre de la SRMT dans chacun des domaines clés (gouvernance, politique fiscale, administration fiscale, administration des douanes, collaboration DGI / DGD, cadre juridique et réglementaire).

### **Guinée-Bissau - Fiabilisation du fichier des contribuables du 16 au 30 novembre 2020.**

L'appui a permis d'aider l'administration fiscale de Guinée-Bissau (Direcção Nacional de Contribuições e Impostos - DCGI) à améliorer son registre des contribuables. Les travaux se sont concentrés sur l'amélioration du registre des personnes morales, en particulier des grandes entreprises. Les aspects de la collecte, de l'utilisation et des commentaires sur la base de données du registre ont été avancés. De nouveaux indicateurs d'accès et de suivi de l'exhaustivité et de la qualité de la base de données du registre (Sigef Immat) ont été proposés, ainsi que la procédure de leur mise en œuvre par l'équipe du registre. La mission a également permis de mieux définir le rôle du service de l'immatriculation vis-à-vis des autres services de la DCGI et a aidé à la collecte et au nettoyage des données pour la première enquête ISORA de Guinée-Bissau.

### **Mali - Mise en place des centres des moyennes entreprises à Bamako du 16 au 27 novembre 2020.**

L'objectif de cette mission était de fournir un appui à l'administration fiscale malienne dans la réorganisation de la gestion des entreprises de taille moyenne. Plusieurs difficultés avaient été identifiées dans la gestion de cette catégorie de contribuables par le passé notamment dans l'application des règles de segmentation du portefeuille des contribuables et les résultats insuffisants enregistrés dans la détection de nouveaux contribuables. La mise en place des Centres des moyennes entreprises (CIMEs) en lieu et place de la Direction des moyennes entreprises visent prioritairement au rapprochement de la gestion de cette catégorie de contribuables avec le terrain pour leur meilleure identification.

La mission a pu constater que plusieurs textes consacrant la création et l'organisation des deux CIMEs de Bamako, placés sous l'autorité directe du Directeur des Impôts du District de Bamako ont été pris. Les bâtiments destinés à abriter ces deux nouveaux services ont été identifiés, les dossiers répartis et les effectifs identifiés. Malgré les difficultés liées à la pandémie de Covid-19 et l'embargo imposé au Mali en raison de la crise politique, peu de retard a été pris dans la conduite de la réforme dont la mise en œuvre a été différée d'un mois, soit au 1er février 2021. Une prochaine expertise prévue en avril 2021 évaluera les premiers impacts de la mise en place de cette réforme.

### **Mauritanie - Renforcement de l'action en recouvrement et de la lutte contre la fraude du 30 novembre au 11 décembre 2020.**

L'objectif de cette mission était d'aider l'administration fiscale mauritanienne (DGI) à améliorer la fonction de recouvrement en se concentrant notamment sur le renforcement de l'organisation des services chargés du recouvrement et (2) les procédures de recouvrement. Les travaux de la mission ont été ciblés sur les services de recouvrement des contribuables de grande taille (DGE et DEP) et des contribuables de taille moyenne (DMEN). La mission visait à : (1) évaluer la mise en œuvre des recommandations de la dernière mission; et (2) s'assurer que la mise en œuvre des mesures proposées avaient permis d'améliorer la conformité des obligations déclaratives et de paiement de la TVA pour les grandes et moyennes entreprises. La mission a pu :

Evaluer l'évolution des performances déclaratives et de paiement de la TVA des grandes et moyennes entreprises dans le contexte pandémique ;

Proposer un modèle de tableaux de bord de suivi du recouvrement pour aider au renforcement du pilotage de cette mission ;

Mettre à jour en ligne, la liste des principaux restes à recouvrer par catégories de contribuables ;

Identifier des mesures pour améliorer le recouvrement des créances fiscales ;

Fournir de nouveaux outils pour renforcer la gestion de l'action de recouvrement, et

Aider les équipes à concrétiser la mise en œuvre de la procédure d'admission en non-valeur.

L'encadré suivant résume les principaux défis que fait courir la crise sanitaire aux finances publiques en Afrique sub-saharienne.

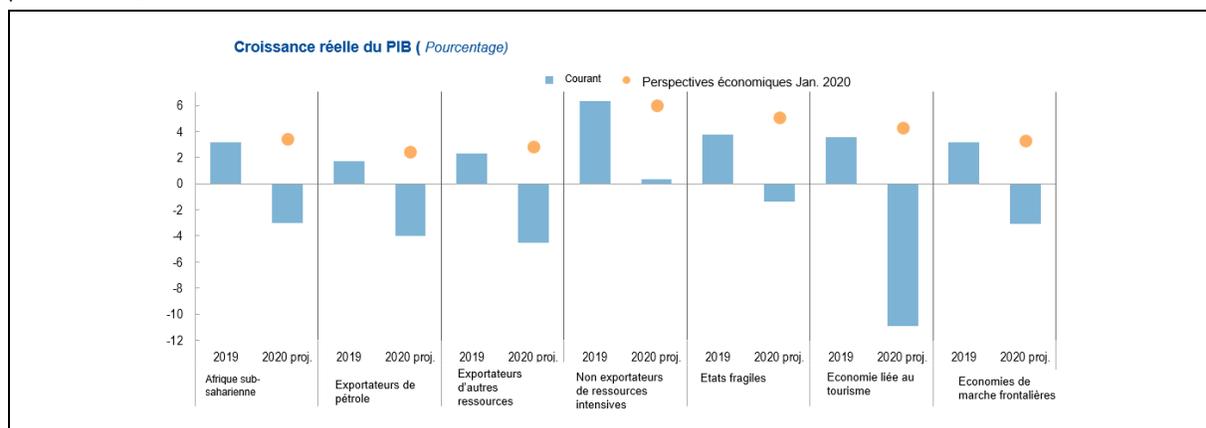
#### Encadré. Les défis de la crise sanitaire sur les finances publiques en Afrique sub-saharienne<sup>4</sup>

La dernière publication des perspectives économiques régionales du Département Afrique du FMI ainsi qu'un récent séminaire organisé par le Département des finances du FMI ont présenté les défis que génère la crise sanitaire pour les finances publiques des pays de l'Afrique sub-saharienne. Le présent encadré résume en six graphiques ces principaux défis.

**L'Afrique subsaharienne a été et reste fortement impactée par les chocs liés à la pandémie de la COVID 19** qui affecte toutes les composantes de l'économie :

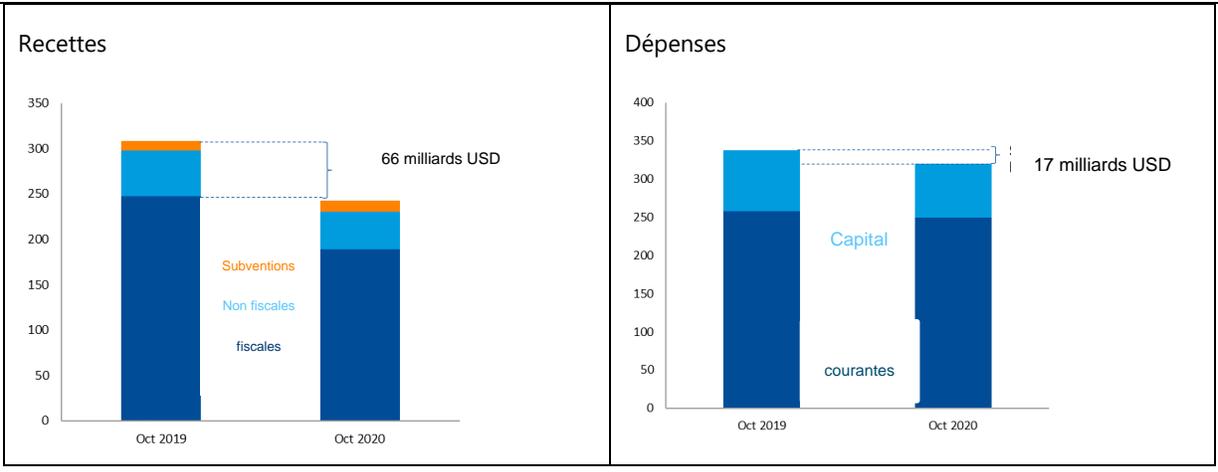
- ✓ Production domestique
- ✓ Demande mondiale avec des retombées régionales
- ✓ Baisse du cours des matières premières
- ✓ Contrainte financière extérieure
- ✓ Creusement des déficits publics.

**Le phénomène est sans précédent depuis des décennies avec une contraction de l'activité économique de 3,0% en 2020 pour l'ensemble de la région.** Pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne, l'impact de la crise est significatif dans tous les secteurs d'activité (graphique 1). Les pays fortement dépendants du tourisme ont été les plus touchés, avec une baisse de la croissance estimée à 12%.

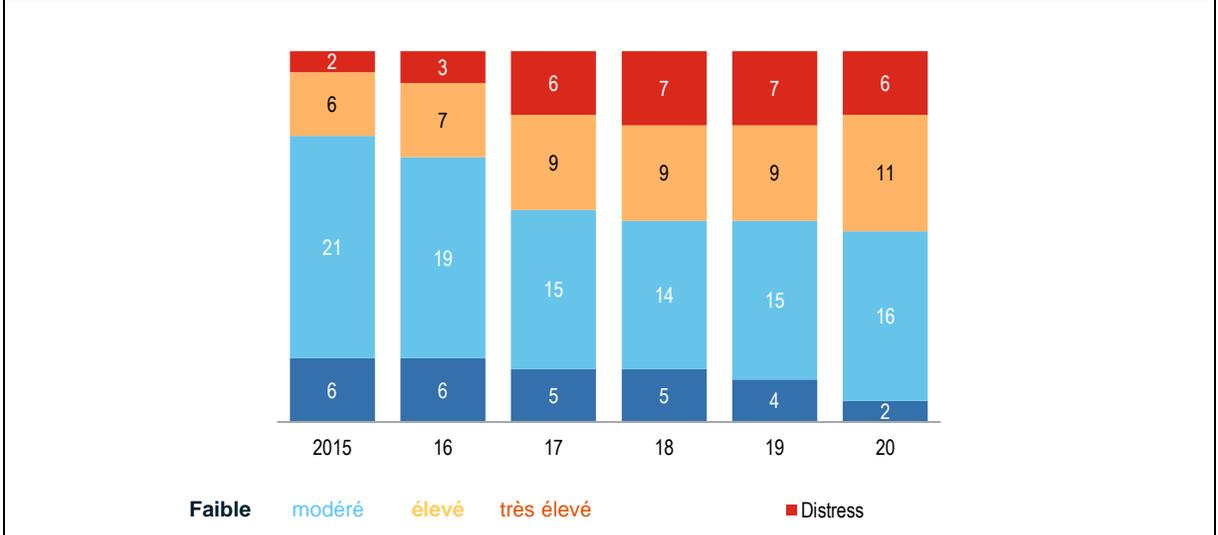


**L'effondrement des recettes fiscales limite les possibilités de réponse en dépenses pour dynamiser la demande** et comme souvent, ce sont les dépenses d'investissement qui sont le plus affectées par l'impact de la crise sur les finances publiques (graphique 2).

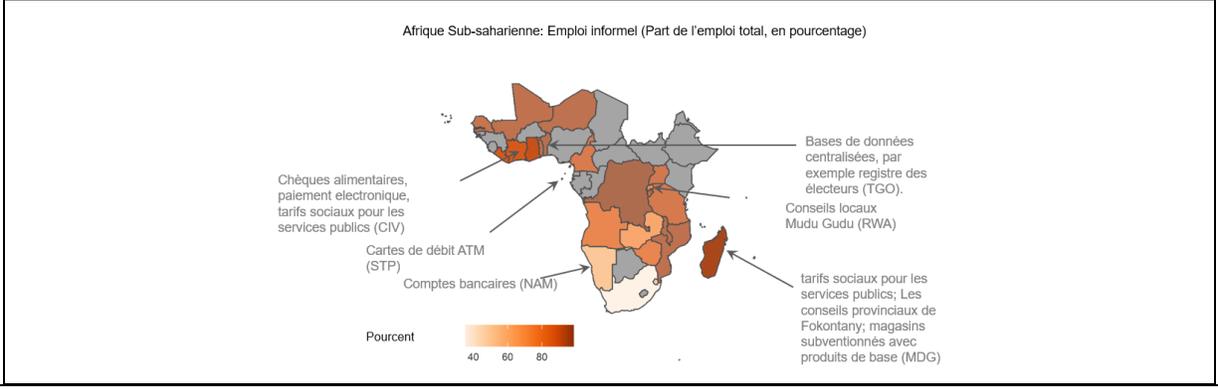
<sup>4</sup> Par Michel Bua.



**La crise a souligné des vulnérabilités élevées face à l'endettement croissant des pays depuis quelques années.** Entre 2015 et 2020, le nombre de pays en situation d'endettement faible ou modéré est passé de 27 à 18 alors que celui des pays à endettement élevé ou très élevé a fortement progressé passant de 8 à 17 (graphique 3).



**L'ASS ne représente qu'une petite partie des mesures de relances budgétaires conduites dans le Monde avec des réponses apportées et des instruments utilisés différents selon les pays** (graphique 4).



En effet, **malgré les contraintes budgétaires, les pays ont recouru à des canaux innovants pour protéger et soutenir financièrement les populations les plus vulnérables (mobiles, compte bancaires, exonérations, tarifs sociaux sur certains services publics...)** mais le grand niveau d'informalité a limité la capacité des gouvernements à toucher par des transferts tous les segments de la population.

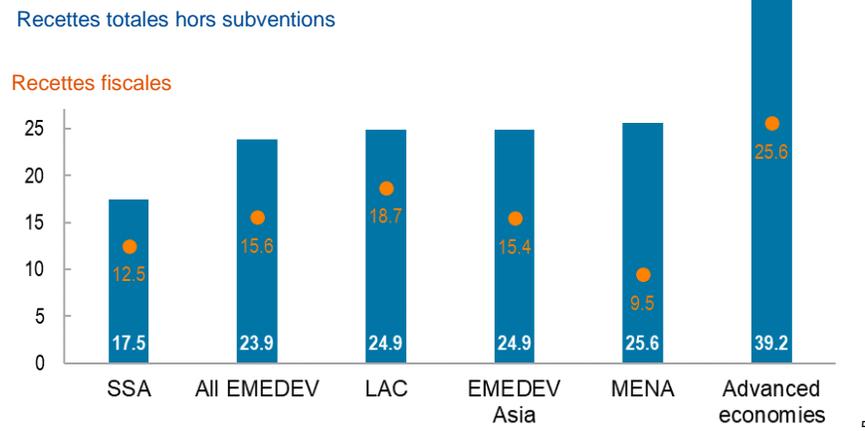
**L'année 2021 risque d'être marquée par une reprise prolongée et inégale selon les pays en raison du besoin de consolidation des finances publiques** qui pèse sur les perspectives de croissance ce qui souligne l'importance du besoin de financements externes pour surmonter la crise.

**La nature de la reprise va fortement dépendre de la qualité des réformes transformatrices conduites** avec notamment le besoin :

- d'une meilleure mobilisation des recettes intérieures ;
- du renforcement de la protection sociale pour inverser l'augmentation de la pauvreté induite par la crise sanitaire ;
- de la promotion de la connectivité et de la numérisation ;
- du renforcement de la transparence, de l'amélioration de la gouvernance, de la réduction de la corruption.

Dans le domaine de la mobilisation des recettes, l'AFRITAC de l'Ouest, en collaboration avec le siège, a appuyé les administrations fiscales à faire face aux principaux risques liés à la crise sanitaire à l'instar des propositions de mesures prioritaires à prendre pour assurer la continuité des activités en dépit du contexte pandémique, des recommandations émises pour accélérer la mise en place de téléprocédures (télédéclaration et télépaiement) qui ont permis de fortement limiter les impacts de la crise, ou de l'identification des risques prioritaires (civisme fiscal, contrôle, recouvrement) avec la proposition de mesures d'accompagnement pour les réduire. Plus que tout, cette crise a montré que les réformes organisationnelles et instrumentales conduites au cours des deux décennies précédentes ont permis de fortement réduire ses impacts au-delà des inévitables effets macroéconomiques induits par la contraction de l'activité économique.

Bien que la mobilisation des revenus ait connu des progrès réguliers, **la région a toujours les ratios de recettes/PIB les plus bas par rapport aux autres régions du Monde ce qui constitue un handicap majeur pour la sortie de crise et le financement du développement** (graphique 5).



La reprise à venir sera difficile avec un besoin de protection des moyens d'existence des populations qui reste une priorité. Mais la dette doit être ramenée à des niveaux soutenables sans compromettre la croissance à long terme et des réformes transformatrices sont nécessaires de toute urgence pour promouvoir une reprise plus verte, inclusive socialement, riche en emplois et résiliente soutenue par une volonté politique forte et une stratégie de réponse à moyen terme (graphique 6).



<sup>5</sup> SSA: Afrique Sub-saharienne; All EMEDEV: Economie émergente et en développement; LAC: Amérique latine et Caraïbes ; MENA: Moyen orient et Afrique du nord; Advanced economies: économies avancées.

## Gestion des finances publiques

*Dans ce domaine AFRITAC vise l'amélioration des capacités des personnes et institutions chargées de la gestion des dépenses publiques. Sous l'aspect gestion budgétaire, le programme d'activités vise le renforcement de la gestion budgétaire global, y compris la préparation, l'exécution et le contrôle. S'agissant de la gestion de la trésorerie, les activités visent l'amélioration de la comptabilité et de la gestion de la trésorerie.*

### **Conseillère résidente en Gestion des dépenses publiques-aspect budget**



**Ha Vu** a occupé plusieurs postes au FMI, comme économiste principal au sein du Département des finances publiques, ainsi qu'à la Banque mondiale. Elle dispose d'une expérience de 20 ans dans les finances publiques. Elle a contribué à l'élaboration du cadre d'évaluation de la gestion des investissements publics du FMI (PIMA).

### **Conseillère résidente en Gestion des dépenses publiques-aspect trésor**



**Marie-Christine Uguen** a exercé des fonctions de cadre supérieure à la Direction Générale des Finances Publiques du Ministère de l'Economie et des Finances français, principalement dans le domaine de la dépense publique, de la comptabilité et des systèmes d'informations des finances publiques. Elle a rejoint l'AFRITAC de l'Ouest en 2018.

## **Togo – Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés (CDCP) du 23 novembre au 4 décembre 2020.**

Les travaux ont consisté à i) effectué le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la précédente mission portant sur la préparation du bilan d'ouverture (BO) ; ii) élaboré un projet d'arrêté portant sur les opérations de clôture et d'inventaire et leur calendrier, en CDCP sur la base des discussions techniques menées avec la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et ; iii) animé un atelier de renforcement des capacités sur ces opérations et le traitement comptable des événements post clôture, à l'attention d'une quinzaine de participants.

Avec la survenue de la crise sanitaire, le BO de l'Etat initialement prévu pour l'année 2020 a été reporté en 2021 cependant les travaux de préparation du passage à la comptabilité en droits constatés se sont poursuivis. Compte tenu de ce décalage, la mission a actualisé la feuille de route pour la stratégie d'initialisation du bilan d'ouverture, désormais prévu pour 2021 et son enrichissement progressif jusqu'en 2023. A l'issue des travaux menés, la mission note des avancées en vue du BO 2021 et qui permettent d'envisager également les opérations de clôture et d'inventaire, selon les droits constatés, pour la fin de l'exercice 2021). Ces avancées concernent le cadre réglementaire de la

CDCP, la fiabilisation des postes importants du bilan d'ouverture et les premières adaptations de l'application de comptabilité SIGFIP. L'informatisation de la comptabilité matières est en cours et demeure une priorité. Les travaux conséquents déjà menés sur le bilan d'ouverture 2021 doivent se poursuivre, tout en améliorant la nécessaire implication de l'ensemble des intervenants dans la comptabilité en droits constatés, comme la Direction générale du Budget et des Finances (DGBF), l'Office Togolais des Recettes (OTR), la Direction des Opérations Financières et du Portefeuille de l'Etat (DOFIPE) et la Direction de la Dette Publique et du Financement (DDPF). Il est notamment important que le BO 2021 puisse enregistrer le montant des créances fiscales de l'Etat sur ses redevables, conformément à la norme comptable sur les créances fiscales, sur la base des informations communiquées par l'OTR.

### **Mauritanie – Appui à l'assainissement des comptes du 26 octobre au 11 novembre 2020.**

La mission a élaboré une stratégie d'assainissement des comptes qui doit réunir tous les acteurs participant à la comptabilité et tout en y associant la Cour des Comptes ; elle a défini les modalités réglementaires de cet assainissement, soit par arrêté du Ministre des Finances, soit par insertion d'un article en loi de finances autorisant l'apurement des comptes des exercices clos, sur la base des échanges avec l'équipe de la DGTCP en charge de la réforme comptable. Les travaux ont permis d'analyser les balances des comptes 2017 et 2018, (la balance 2019 étant indisponible) et identifier les comptes à assainir, sur la base des enjeux financiers et de recommander une liste de 7 comptes prioritaires à apurer, représentant 98% des masses en anomalie. Des fiches techniques qui précisent pour chaque compte à fiabiliser, la méthodologie d'apurement technique, les propositions de schéma d'écriture comptable de régularisation, et les mesures de mitigation des risques pour l'avenir ont été élaborées. La mission a également formé l'équipe de la DGTCP à l'utilisation de l'outil d'analyse des comptes employé par la mission, afin qu'elle puisse poursuivre le travail d'analyse et d'assainissement, lorsque la balance 2019 sera disponible et mettre en place un dispositif permanent de surveillance des comptes d'imputation provisoire et de la qualité de la balance des comptes.

### **Guinée-Bissau – Appui à la mise en œuvre du compte unique du Trésor et à l'amélioration de la gestion de la trésorerie du 16 au 27 novembre 2020.**

En dépit des mesures récentes d'amélioration, la gestion de la trésorerie reste fragile. Cette vulnérabilité est due aux faiblesses du cadre institutionnel et des outils de gestion de la trésorerie, notamment l'absence d'un compte unique du Trésor (CUT).

Le principe de l'institution d'un compte unique du Trésor (CUT) a été entériné en 2016 suite à la transposition des directives UEMOA dans le droit interne, mais la mise en œuvre du CUT n'a pas été à ce jour véritablement engagée et les autorités ont décidé de lancer cette réforme dans le but de renforcer la gestion de la trésorerie de l'Etat. Le Trésor dispose d'une vingtaine de comptes à la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de multiples comptes dans les banques commerciales. Aucun recensement des comptes publics dans les banques commerciales ou auprès des ministères sectoriels n'est disponible.

Toutefois, la mise en place du CUT doit s'inscrire dans une démarche organisée, progressive et maîtrisée. A cet effet, la mission propose, sur la base du diagnostic, une feuille de route de mise en œuvre progressive du CUT, sur les 18 mois à venir. Cette feuille de route s'articule autour de 3 étapes, avec (1) le recensement des comptes bancaires publics, une étude d'impact des flux financiers publics sur la liquidité des banques et sur cette base, des mesures d'assainissement et de rationalisation de

ces comptes , (2) la structuration des comptes du Trésor selon le principe de consolidation, des mécanismes de leur nivellement et l'élaboration du projet de convention de gestion du CUT et (3) la validation et à la signature du projet de convention de CUT, ainsi qu'un programme de formation. La mission recommande dès à présent la mise en place d'une équipe projet CUT à la DGTCP et le lancement du recensement des comptes bancaires publics débouchant sur la constitution d'un fichier exhaustif des comptes selon un canevas précis, permettant l'exploitation des informations et un suivi organisé des comptes. Ce recensement doit être fait auprès des banques commerciales et aussi auprès des ministères sectoriels, afin de fiabiliser le recensement entrepris auprès des banques.

Concernant la gestion de trésorerie, l'activité du comité de trésorerie a été discontinuée depuis 2018, et un arrêté du MEF de septembre 2020 a marqué la reprise de ses activités et a revu sa composition de façon plus opérationnelle. Les outils de gestion de trésorerie doivent être largement améliorés ; le plan de trésorerie annuel mensualisé doit être produit en annexe du budget et le plan de trésorerie opérationnel doit être rendu plus fiable afin d'être utilisé comme outil de gestion de la trésorerie et de programmation des emprunts.

### **Burkina Faso – Appui à la mise en œuvre des réformes comptables du 11 au 22 janvier 2021.**

La mission conjointe département des finances publiques du FMI-AFRITAC de l'Ouest visait à accompagner les autorités dans la mise en œuvre de différentes réformes : le renforcement des processus de comptabilité publique ; le passage à la comptabilité d'exercice, la consolidation du compte unique de trésorerie (CUT) et le renforcement des procédures globales de gestion de la trésorerie.

Les travaux ont permis de noter que peu de progrès ont été réalisés dans la production et la qualité des comptes publics. Malgré quelques efforts, la balance générale des comptes annuellement n'est toujours pas produite sur une base infra-annuelle, et la qualité des comptes produits reste à améliorer.

L'application de la comptabilité d'exercice a été initiée au Burkina Faso , avec la production des états financiers 2019 (bilan et autres états financiers). La qualité et l'exhaustivité des informations doivent encore être largement améliorées et la coordination entre la DGTCP et les autres directions générales doit être renforcée afin d'assurer la qualité des comptes produits, en vue de leur certification. Plusieurs chantiers liés à la réforme comptable sont en cours à la DGTCP avec la modernisation du réseau comptable à l'horizon 2022 (comptables ministériels et des institutions, réseau comptable des impôts et des Douanes), la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés dans toutes ses dimensions et enfin, la modernisation du système d'information de comptabilité en cours avec la conception du système d'information intégré (budgétaire et comptable) appelé N@folo, cohérent avec le cadre de gestion des finances publiques (GFP). Le Service de la Qualité, de l'Innovation et des Réformes (SQIR) a été récemment créé au sein de la DGTCP avec pour mission principale la coordination des réformes en cours.

## **Gestion de la dette et développement des marchés financiers**

*AFRITAC de l'Ouest soutient la formulation et la mise en œuvre de stratégies de gestion de la dette et de plan de trésorerie, appuie les autorités dans leurs efforts de renforcement du cadre organisationnel de gestion de la dette, aide à l'amélioration de l'information sur la dette publique, renforce les capacités d'analyse et de gestion de la dette publique et soutient les institutions régionales dans le développement du marché régional des titres d'État de l'UMOA.*

### **Conseiller résident en gestion de la dette et développement des marchés financiers**



Avant de rejoindre AFRITAC de l'Ouest en septembre 2019, M. **Soltani Chaker** a été, Conseiller en gestion de la dette publique à AFRITAC Centre (Centre qui couvre 9 pays de l'Afrique centrale). Auparavant, M. Soltani a occupé divers postes au sein du Ministère des Finances tunisien, il a été nommé Directeur général de la dette de 2011 à 2014 et Directeur de la stratégie de la dette en 2006.

### **Mali – Gestion des opérations de la dette du 30 novembre au 11 décembre 2020.**

La mission a formé les gestionnaires de la dette sur les meilleures pratiques en matière de gestion des opérations de la dette publique et d'analyse financière du portefeuille de la dette publique et des instruments de la dette. La formation a couvert les techniques d'analyse et d'identification des sources de vulnérabilité du portefeuille de dette et a permis aux participants de se familiariser avec les principaux concepts utiles de mathématiques financières et les différentes techniques d'évaluation et de gestion des instruments de dette et des risques de portefeuille de dette qui sont utilisés dans la gestion de la dette publique.

La formation a permis également d'améliorer les capacités des gestionnaires de la dette en vue de les préparer aux prochaines missions d'assistance technique visant l'élaboration d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme et des formations sur l'AVD qui seront programmées ultérieurement.

L'atelier de formation a servi également de cadre de discussion pour fournir des recommandations et des conseils sur les domaines auxquels les gestionnaires de la dette au Mali pourraient avoir besoin pour répondre aux défis découlant de la crise du COVID-19

La mission a été livrée dans le style d'un atelier virtuel. Dix-huit fonctionnaires ont participé à l'atelier. Ils provenaient des répertoires de la gestion de la dette, de la trésorerie, des finances publiques, des affaires économiques, de l'informatique, des statistiques et de la planification. L'atelier a été globalement bien accueilli.

### **Guinée – Mission de suivi- Appui au développement du marché des valeurs du Trésor du 11 au 15 janvier 2021.**

L'objectif de la mission à distance était d'accompagner les autorités dans la mise en œuvre des procédures d'émission de Obligations du Trésor et en particulier, de faire le suivi de la réalisation des

recommandations de la dernière mission d'assistance technique AFW d'août 2020 afin de finaliser les prérequis à la première adjudication d'Obligation du Trésor prévu début 2021.

Ces prérequis concernent la révision de l'Instruction de la BCRG relative aux enchères des Valeurs du Trésor et la finalisation et l'approbation par les autorités de certains documents techniques nécessaires à la préparation du processus d'émission des OdT sur le marché intérieur des valeurs du Trésor de la République de Guinée notamment (i) le mode opératoire relatif à l'organisation et la gestion des émissions d'OdT ; (ii) le guide des souscripteurs dans les OdT ; et (iii) le plan de communication vis-à-vis des investisseurs dans les OdT. La mission d'AT a permis d'apporter un soutien supplémentaire aux autorités sur ces sujets.

### **Statistiques de finances publiques**

*L'axe central de l'assistance technique est l'appui à la mise en œuvre de la méthodologie du Manuel de statistiques de finances publiques du FMI 2001/2014 et à la production, ainsi que la diffusion des tableaux statistiques de finances publiques (SFP). Il s'agit en premier lieu des statistiques de l'administration publique centrale budgétaire à savoir : (i) le Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE), principal document de synthèse des SFP, (ii) la situation des flux de trésorerie, (iii) le bilan financier et (iv) la situation de la dette.*

#### **Conseiller résident en Statistiques de finances publiques**



Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en 2016, **M. Nicolas KACOU** a fait une partie de sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire, où il a été chargé d'élaborer le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE), notamment à partir de la Balance générale des comptes du Trésor.

### **Statistiques du secteur réel**

*AFRITAC de l'Ouest appuie les autorités dans la mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale (SCN) 2008 et du changement d'année de base dans tous ses pays membres. Le Centre appuie le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger dans la mise en place des comptes nationaux trimestriels (CNT).*

#### **Conseiller résident en Statistiques du secteur réel**



Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en 2018, **M. Fahd Ndiaye** a travaillé à l'Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal pendant 10 ans.

### **Mauritanie – Les comptes nationaux trimestriels (CNT) du 16 au 30 novembre 2020.**

La mission a contribué à développer une maquette de calcul des comptes nationaux trimestriels (CNT) en supervisant les tests des indicateurs de haute fréquence (IHF) et la sélection des méthodes de trimestrialisation. Des nomenclatures de travail et de publication ont été proposées pour initialiser les tests des IHF. Ces tests ont consisté à vérifier la corrélation statistique entre les taux de croissance annuels des agrégats annuels et des IHF, et la stabilité du ratio agrégat sur IHF. La revue des méthodologies a permis de relever que pour quelques branches d'activité des comptes nationaux annuels (CNA), la production n'était pas correctement estimée. Des méthodes économétriques seront mises en œuvre pour tenir compte de ces erreurs non imputables aux IHF. L'Office National de la Statistique (ONS) devra finaliser tous les tests des IHF avant l'utilisation de la maquette pour l'estimation rétrospective des CNT sur la période 2014-2019. La mission avait aussi pour tâches de contribuer à la rédaction de la note méthodologique des comptes nationaux annuels et trimestriels et contribuer à l'amélioration de la méthodologie des comptes nationaux annuels (CNA) provisoires. La mission a discuté avec l'ONS des axes d'amélioration des CNA provisoires. Il ressort que la réalisation des équilibres ressources et emplois (ERE) pour tous les produits sera une amélioration majeure de la nouvelle méthodologie. A cet effet, il est crucial de disposer d'indicateurs sur la formation brute de capital fixe (FBCF) et sur les variations de stocks (VS) par produit. Les statistiques d'entreprises constituent également un point à améliorer pour l'ONS.

La mission a formulé des recommandations prioritaires ayant un impact particulier sur les délais de diffusion de la nouvelle série des comptes nationaux.

### **Côte d'Ivoire – Alignement des comptes nationaux trimestriels du 7 au 18 décembre 2020.**

La mission a apporté un appui à l'Institut national de la statistique (INS) afin de revoir la maquette des CNT. Les tests ont mis en relief, la nécessité de renforcer la cohérence entre les estimations conjoncturelles (indice harmonisé de la production industrielle, chiffre d'affaires) et les données annuelles sur les chiffres d'affaires (déclarations comptables et financières). En outre, au plan méthodologique, l'application de la nouvelle méthode d'évaluation de la production des services d'intermédiation financière indirectement mesurées mérite un examen. Il en va de même pour le déflateur des salaires dans la production des services d'administration publics. L'INS devra finaliser tous les tests des IHF avant l'utilisation de la maquette pour l'estimation rétrospective des CNT sur la période 2014-2019. La mission a formulé des recommandations prioritaires ayant un impact particulier sur les délais de diffusion de la nouvelle série des comptes nationaux.

### **Mali – Mise en place de l'année de base 2015 selon le SCN 2008 du 14 au 18 décembre 2020.**

L'Institut national de la statistique (INSTAT) a abrité un atelier virtuel de revue de ses premiers résultats des travaux de rebasage des comptes nationaux. Y ont pris part AFRISTAT, la Banque mondiale, la Banque Africaine de développement, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, l'UEMOA et des pays pairs, à savoir le Benin, le Burkina Faso, le Maroc, la Tunisie et le Togo. Il ressort des travaux que l'INSTAT a pu mobiliser des sources de données sur les dépenses de consommation finale des ménages, la production de l'économie informelle, de nouvelles statistiques sur l'arboriculture, le maraichage, etc. Une première estimation du tableau des ressources

et emplois de l'année de base 2015 a été examinée. Elle mérite encore des vérifications notamment sur la structure des comptes branche, les équilibres ressources emplois de quelques produits agricoles et le traitement effectué pour prendre en compte la contribution de la MINUSMA dans l'économie.

### **Sénégal – Mise en place des comptes financiers, TRE trimestriel du 16 au 30 novembre 2020.**

La mission a noté les progrès de l'ANSD avec la mise en place du tableau des ressources et emplois trimestriel. Les cadres ont été assistés pour conduire la synthèse du PIB trimestriel dans ce cadre des ressources et emplois. S'agissant des comptes financiers, la principale difficulté notée concerne l'éclatement des statistiques financières produites par la BCEAO. En effet, une matrice dite de qui-a-qui est l'outil principal utilisé pour préparer les comptes financiers pour chaque secteur institutionnel. Ce tableau permet d'analyser les flux financiers selon les secteurs débiteurs et créditeurs. Des requêtes complémentaires doivent être formulées auprès de la BCEAO et d'autres acteurs afin de proposer des ventilations appropriées et mieux comprendre les mécanismes financiers décrits.

### **Guinée-Bissau – Elaboration des comptes définitifs 2018 et des comptes provisoires 2019 du 16 au 30 novembre 2020.**

L'instituto nacional de la estatistica (INE) a reçu une mission virtuelle pour l'accompagner avec la préparation des comptes 2018 et 2019. Il faut noter que les effectifs des comptables nationaux sont réduits au minimum à l'INE. A cet égard, la mission a proposé une maquette EXCEL permettant de produire un tableau ressources emplois à partir d'informations minimales sur le secteur agricole, les états financiers, les statistiques des finances publiques, le commerce extérieur et la balance des paiements et les statistiques financières. Pour le compte définitif 2018, l'INE maintient sa volonté d'utiliser le logiciel ERETES qui nécessite le traitement d'une grande masse d'information. La mission a également apporté son appui à la préparation des sources de données pour 2018 et 2019.

### **Analyse macro-budgétaire**

*Le programme d'activités couvre en priorité l'intégration des processus de cadrages macroéconomiques et budgétaires, l'approfondissement des instruments de prévisions macroéconomiques, le renforcement des dispositifs de prévision des recettes fiscales, des processus d'allocation budgétaire globale à moyen terme l'élaboration des Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle et la redynamisation des dispositifs institutionnels de validation des cadrages macroéconomiques et budgétaires.*

### **Conseiller résident en Analyse macro-budgétaire**



**M. Djoret Biaka Tedang** a travaillé pour plusieurs organisations internationales dans le domaine de la modélisation et du cadrage macroéconomique et budgétaire avant d'intégrer AFRITAC de l'Ouest en 2018. M. Djoret a été également chef de division Conjoncture et Prévision dans son pays.

### **Niger - actualisation du module de micro-simulation du modèle AYOROU du 7 au 24 décembre 2020.**

La mission s'est déroulée sous forme de travaux pratiques en visio-conférences avec les cadres de la Direction des études et de la prévision (DEP), de la Direction des réformes financières (DRF) et de l'Institut National de la Statistique (INS). Les travaux ont permis d'actualiser le module de micro-simulation du modèle macroéconomique AYOROU et de s'assurer que l'insertion des données de comptabilité nationale suivant le SCN2008 sur la nouvelle année de base 2015 a été correctement réalisée. Le tableau des interrelations entre les comptes macroéconomiques a été revu, il met en exergue des incohérences entre données historiques de sources différentes, traduisant ainsi le besoin de poursuivre les rapprochements méthodologiques entre les différents services de production statistique. La mission a également permis d'actualiser le guide méthodologique du modèle. La démarche méthodologique pour l'actualisation de ce module de micro-simulation semble avoir été bien assimilée mais la forte mobilité du personnel de la DEP reste un risque majeur pour la pérennité du dispositif. En moins de 3 ans, la DEP a enregistré le départ d'au moins 5 cadres, sans nouvel entrant.

### **Burkina Faso - renforcer l'analyse des risques macroéconomiques du 3 au 17 novembre 2020.**

La mission s'est déroulée à distance sous forme d'échanges, d'atelier de formation et de séances de travaux pratiques avec les administrations concernées sur la quantification de trois risques budgétaires de nature macroéconomique (baisse de la production agricole liée aux aléas climatiques, hausse des prix internationaux du pétrole, baisse des investissements publics). Elle a permis de constater l'existence d'une pratique d'analyse des risques macroéconomiques mais qui nécessite d'être améliorée. La mission a permis de faire l'inventaire des principaux risques macroéconomiques impactant le budget du Burkina Faso<sup>6</sup>, de renforcer les capacités des cadres des membres du Comité de prévision et de conjoncture sur la démarche de caractérisation et de quantification des risques macroéconomiques. Un format de note de cadrage macroéconomique incluant un chapitre sur l'analyse des risques macroéconomiques a été proposé.

La mission a échangé sur l'état de réécriture du modèle de cadrage macroéconomique dénommé IAP avec l'appui d'un projet de l'Union Européenne. La mission a été informée que l'écriture du modèle est achevée et que des tests ont été entrepris et se poursuivront jusqu'en décembre 2020. La mission a constaté la nécessité de renforcer les capacités des cadres de la DPAM sur l'appropriation et le développement du guide méthodologique de l'outil rénové.

---

<sup>6</sup> Entre autres aléas climatiques, baisse de l'investissement public, fluctuation des prix du pétrole, fluctuation de la production minière

## Réunion sur la conjoncture du deuxième semestre 2020 et les prévisions 2020-2021 dans les Etats de l'UEMOA, en Guinée et en Mauritanie, 8 au 10 décembre 2020

Le séminaire avait pour principal objectif de faire le point de la conjoncture récente et des prévisions macroéconomiques 2020-2023 dans les Etats et de permettre des échanges et discussions entre les participants des Etats, des banques centrales et des institutions sous-régionales, en vue de faire le point des effets de la pandémie sur leurs économies respectives.

Sur le plan technique, les présentations montrent que la pratique de la gestion et du suivi des risques macroéconomiques est encore embryonnaire dans les pays et des marges d'améliorations significatives à court terme existent. Les insuffisances constatées au cours du séminaire de juin 2020 en matière de production d'une analyse conjoncturelle de qualité et respectant les enjeux de ponctualité sont confirmées dans plusieurs pays.

### *Les cours en ligne du FMI*

Les cours disponibles pour les cadres des secteurs public et privé et parfois pour le grand public sont accessibles sur <http://imf.smartcatalogiq.com> et <https://www.edx.org/school/imfx>.

Ces cours comprennent entre autres :

- Fiscal Policy Analysis (FPA)
- Fiscal Sustainability (FS)
- Prudential Asset Classification and Provisioning and the IFRS (PACP)
- Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles

Rapports mis en ligne sur le site sécurisé du Centre en janvier 2021

BENEFICIAIRE	DOMAINE	TITRE
Guinée	Analyse macro-budgétaire	Amélioration du modèle MSEGUI
Guinée	Administration douanière	Renforcement de la fonction évaluation en douane
Burkina Faso	Administration douanière	Renforcement de la gestion du contrôle des exonérations
Côte d'Ivoire	Gestion dépenses publiques	Appui à la préparation des opérations de clôture et d'inventaire de l'exercice
Togo	Administration douanière	Gestion automatisée des risques
Mauritanie	Statistiques du secteur réel	Statistiques de comptabilité nationale
Mauritanie	Statistiques du secteur réel	Indice de production industrielle
Côte d'Ivoire	Statistiques du secteur réel	Statistiques de comptabilité nationale

## Activités à venir

Les principales activités planifiées pour le dernier trimestre de l'année fiscale 2021 qui seront conduites à distance sont résumées dans le tableau ci-après, avec des dates indicatives.

<b>Gestion des dépenses publiques</b>		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Thème</b>	<b>Date</b>
Bénin	Compte unique du trésor et gestion trésorerie	8 au 19 février 2021
Côte d'Ivoire	Compte unique du trésor et gestion trésorerie	22 février au 5 mars 2021
Côte d'Ivoire	Appui à l'élaboration des états financiers	8 au 22 avril 2021
Guinée	Appui à l'informatisation de la comptabilité	22 mars au 5 avril 2021
Sénégal	Appui à la mise en œuvre de la consolidation des états financiers	12 au 23 avril 2021
<b>Gestion de la dette et développement des marchés financiers</b>		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Thème</b>	<b>Date</b>
Mali	Formation/AT sur la stratégie de dette à moyen terme	08 -19 février 2021
Pays membres	Atelier régional conjoint AFW/FMI/BM de formation sur la SDMT et le PAF	22-26 février 2021
Mauritanie	Formation/AT sur la stratégie de dette à moyen terme	Mars -Avril 2021
Niger	Stratégie de dette à moyen terme	Mars 2021
Bénin	Audit de la dette	Avril 2021
<b>Analyse macro-budgétaire</b>		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Thème</b>	<b>Date</b>
Pays membres	Séminaire-Renforcer les prévisions budgétaires	Mars 2021
Burkina Faso	Prévision des recettes	Mars 2021
<b>Administration douanière</b>		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Thème</b>	<b>Date</b>
Bénin	Contrôle après dédouanement	Mars 2021
Guinée-Bissau	La fonction d'évaluation en douane	Mars 2021
<b>Statistiques du secteur réel</b>		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Thème</b>	<b>Date</b>
Togo	Comptes nationaux	Mars 2021
<b>Administration fiscale</b>		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Thème</b>	<b>Date</b>
Mauritanie	Mission du département de finances publiques	16 Mars – 2 avril 2021
Mali	Mise en place des CIMEs	Avril 2021
Pays membres	Séminaire régional sur le Plan de continuité des activités	Mars 2021
<b>Statistiques de finances publiques</b>		
<b>Missions d'assistance technique</b>		
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Thème</b>	<b>Date</b>
Togo	Elaboration des statistiques de finances publiques conformément au MSFP 2014).	Mars 2021

## MEMBRES

---



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Guinée-Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Togo

## PARTENAIRES

---



EUROPEAN UNION



Luxembourg



Allemagne



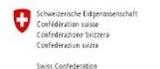
France



Chine



Norvège



Suisse



Banque  
Européenne  
d'Investissement



Pays-Bas



AFRITAC, Immeuble BCEAO

Abidjan, Plateau

Côte d'Ivoire

[www.afritacouest.org](http://www.afritacouest.org)

[www.facebook.com/afritacouest](https://www.facebook.com/afritacouest)

(+225) 27 20 20 89 87